

	UNAN des Associations des Navigateurs de la Manche	8 avril 2022
	Correspondance : 1, allée des Cerisiers 35800 Dinard Courriel : contact@unan-manche.com	Le bureau

PASSAGE DE L'ÉCLUSE DU BARRAGE DE LA RANCE

Les recommandations de l'UNAN-Manche pour un temps de levée de pont minimum afin de limiter les bouchons sur la route et ainsi éviter les interdictions préfectorales de levées de pont.

Consulter sur le site EDF la procédure pour passer l'écluse
<https://www.edf.fr/usine-maremotrice-rance/presentation>



1. Les communications :

Veille et appel éventuel sur VHF canal 13 ou Tél. 02 99 16 37 37

Ecouter et se conformer aux informations fournies par l'éclusier par HP, il est là pour vous faciliter les manœuvres. Il a autorité, il veille à votre sécurité, soyez courtois.

2. Les bonnes pratiques :

Préparer votre bateau avant votre entrée dans l'écluse :

- Les amarres bâbord et tribord
- Défenses également à bâbord et tribord

S'entraider pour l'accostage et pour l'amarrage. Assister les navigateurs solitaires.

3. Passage de la Rance vers la mer :

Ordre d'entrée, au feu vert :

Les bateaux à faibles tirant d'air doivent rentrer en premier et avancer jusqu'au pont voire passer le pont.

S'amarrer si possible sur tribord pour partir dès le début de la levée du pont.

Sortie du SAS :

Se préparer à larguer les amarres dès le début de la levée de pont, sortir en serrant sur tribord pour laisser la place aux bateaux entrant.

4. Passage de la mer vers la Rance :

Quitter les bouées d'attente dès l'abaissement de barrières, ne pas attendre le feu vert pour s'approcher du barrage.

Ordre d'entrée, au feu vert :

Les voiliers et bateaux à fort tirant d'air doivent rentrer en premier et s'avancer au plus près de la porte de l'écluse.

5. Particularité :

De 20 h à 5 h, l'écluse ne fonctionne que sur demande faite avec un préavis de 30 minutes par appel direct à l'éclusier.

SAS intermédiaire à la ½ heure sur demande à l'éclusier, possible suivant le tirant d'air de votre bateau, la hauteur d'eau dans le sas et la faible différence de niveau entre la mer et le bassin.

6. Sécurité :

Respecter le non-franchissement de la zone interdite (Bouées rouges) et attention aux courants forts générés par l'ouverture de vannes ou le turbinage.

**L'ÉCLUSIER A AUTORITÉ, IL VEILLE À VOTRE SÉCURITÉ.
MERCİ DE FAIRE PREUVE DE CIVISME.**

